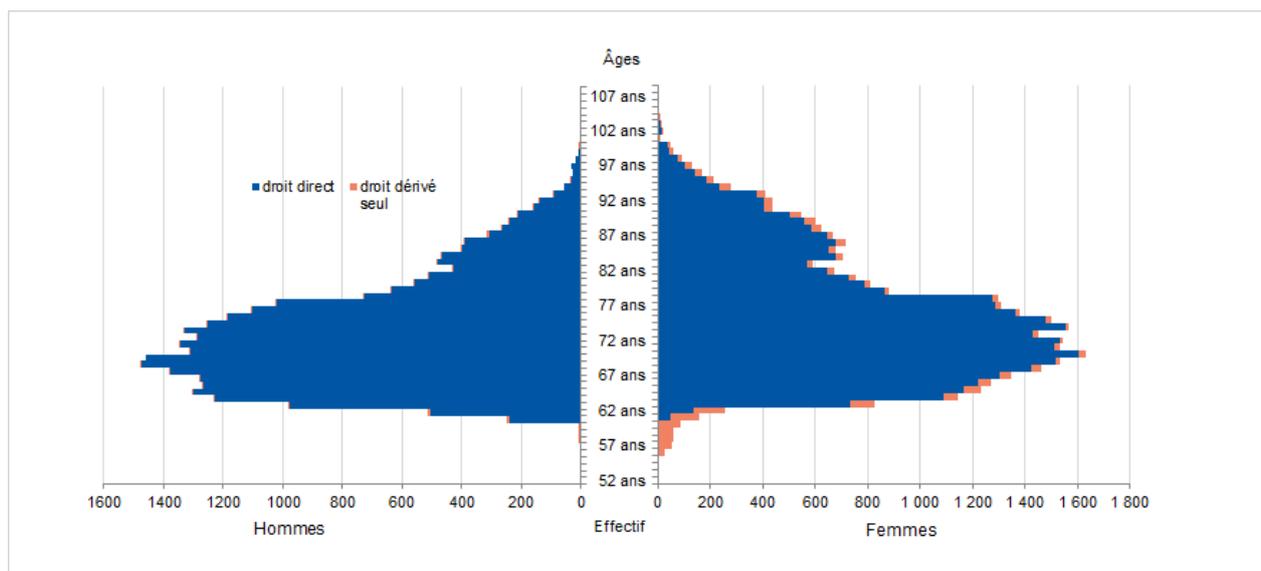


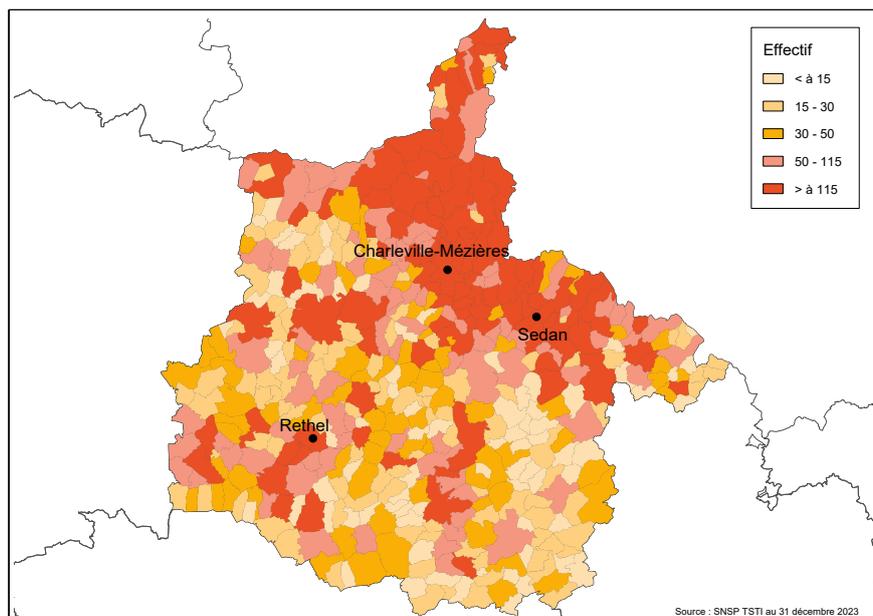
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 608	2 383	3 991
Droits directs (retraites personnelles)	1 419	1 496	2 915
Droits dérivés (retraites de réversion)	189	887	1 076
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	135	237	372
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	463	92	555
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,7 ans	63,1 ans
Droits dérivés	73,2 ans	72,4 ans	72,6 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	27 291	33 331	60 622
Retraités percevant un droit direct seul	25 975	21 751	47 726
Retraités percevant un droit dérivé seul	159	1 714	1 873
Retraités percevant les deux à la fois	1 157	9 866	11 023
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3,5%	4,8%	4,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 228	2 543	11 771
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	75,0 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	961 €	718 €	827 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,0%	47,1%	32,7%

## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Charleville-Mézières</b>			
Nombre total de retraités	4 223	5 970	10 193
Retraités percevant un droit direct seul	4 041	3 845	7 886
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	323	333
Retraités percevant les deux à la fois	172	1 802	1 974
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	7,6%	8,4%	8,1%
<b>Sedan</b>			
Nombre total de retraités	1 604	2 304	3 908
Retraités percevant un droit direct seul	1 499	1 314	2 813
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	125	137
Retraités percevant les deux à la fois	93	865	958
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	9,0%	10,7%	10,0%
<b>Rethel</b>			
Nombre total de retraités	713	1 044	1 757
Retraités percevant un droit direct seul	684	672	1 356
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	53	55
Retraités percevant les deux à la fois	27	319	346
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	2,8%	8,1%	6,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr](https://statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr)